

## LE CHEIX SUR MORGE

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2022

---

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LE CHEIX SUR MORGE s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Bertrand BIGAY, Maire, à la suite d'une convocation en date du 19 septembre 2022.

**Présents** : Mesdames et Messieurs Bertrand BIGAY, Véronique LOUSTE-SOL, Etienne BELIN, Jean-François BONY Lionel DESSENDIER, Evelyne PARRY, Séverine LAGNIER, Gaylord FRACHEBOIS, Martine HEURTIER, Nadine GOMARD, Agnès PINON, Claude-Emmanuel SANCHEZ,

**Absents ayant remis pouvoir** : M. Bruno CORBIN, Mme Françoise GUILLON, Mme Paula VERGNOL

**Secrétaire** : M. Claude-Emmanuel SANCHEZ

Le compte-rendu du conseil du 8 juillet est approuvé à l'unanimité.

### 1. Délibération 23/2022

#### Objet : demande de fonds de concours auprès de RLV

Rapporteur : Bertrand BIGAY

Monsieur le Maire rappelle que la commune a adhéré à l'opération Solaire Dôme qui consiste en l'implantation de centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics ? Notre école élémentaire est concernée par ce projet, le plan de financement est le suivant :

Montant des dépenses HT	16 590 €
Subvention Conseil Départemental 63	5 000 €
Fonds de concours demandé à RLV	2 898 €

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir l'autoriser à solliciter le montant de 2 898 € auprès de la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans au titre d'un fonds de concours.

Le conseil municipal adopte cette proposition :

- 15 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

### 2. Délibération 24/2022

#### Objet : révision des tarifs de location de la salle polyvalente

Rapporteur : Bertrand BIGAY

Monsieur le Maire expose que les tarifs de location de la salle n'ont pas changé depuis 2017. Les coûts de fonctionnement (hausse des prix de l'énergie, des charges générales, nouveaux aménagements...) amènent à envisager une réévaluation des tarifs de location et il est proposé au conseil municipal de délibérer sur les montants suivants :

	Commune	Hors commune
<b>Week-end été</b>	285 €	430 €
<b>Week-end hiver</b>	395 €	550 €
<b>Petite location été</b>	200 €	280 €
<b>Petite location hiver</b>	250 €	320 €

Le conseil municipal adopte cette proposition :

- 15 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

### **3. Délibération 25/2022**

#### **Objet : admissions en non valeurs**

*Rapporteur : Bertrand BIGAY*

Monsieur le Maire rappelle que l'admission en non-valeur est une mesure budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable public les créances irrécouvrables.

Monsieur le Comptable Public de la trésorerie de RIOM a transmis une liste d'admissions en non-valeurs pour un montant total de 0.05 € pour motifs divers, qui s'oppose à toute action de recouvrement.

Il est demandé au conseil municipal d'en délibérer.

Le conseil municipal adopte cette proposition :

- 15 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

### **4. Délibération 26/2022**

#### **Objet : passage à la M57**

*Rapporteur : Bertrand BIGAY*

Monsieur le Maire propose que la commune adopte le référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le conseil municipal adopte cette proposition :

- 15 voix pour
- 0 voix contre
- 0 abstention

### **Questions diverses :**

#### **1. Correspondant incendie**

*Rapporteur : Bertrand BIGAY*

Monsieur le Préfet nous rappelle que la désignation d'un correspondant incendie et secours doit être réalisée avant le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et que c'est au maire qu'il revient de le désigner. Il est donc demandé aux membres présents du conseil municipal si quelqu'un est intéressé par cette mission. Au vu de la candidature de Madame PARRY Evelyne, elle est désignée comme correspondante incendie et secours.

#### **2. Entretien du cimetière**

Agnès PINON souligne que le cimetière communal est souvent envahi de mauvaises herbes mais précise également que l'employé communal ne peut pas y passer tout son temps. Monsieur BIGAY Bertrand répond qu'il va falloir envisager des solutions puisque le désherbant est interdit. Des plantes recouvre-sol sont évoquées.

#### **3. Forum des associations**

Evelyne PARRY rapporte que le forum des associations qui s'est tenu pour la première fois le 10 septembre dans la cour de l'école a donné satisfaction à tous les participants. L'opération sera reconduite l'année prochaine.

#### **4. Concert du 18 septembre**

Bertrand BIGAY rapporte que le SPELIM STREET SHOW a été une réussite puisqu'il a rassemblé pas moins de 250 personnes de tous âges. Le choix du lieu a donné également entière satisfaction et certains habitants ont découvert cet endroit.

## **5. Marché de Noël**

Evelyne PARRY annonce que le marché de Noël est reconduit et aura lieu cette année le 10 décembre. Bertrand BIGAY précise qu'il se déroulera comme l'an passé place de l'église mais que si les conditions météo ne le permettent pas, la salle polyvalente est réservée à cet effet.

## **6. Maison de santé**

Bertrand BIGAY fait le point sur l'avancement du projet. Fin juillet, les élus ont rencontré les représentants de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de travailler sur le financement. Une rencontre avec l'Agence Régionale de Santé est prévue le 06 octobre pour valider le projet.

Dans le cadre de la recherche de subventions, des courriers vont être adressés aux Présidents des Conseils Départemental et Régional ainsi qu'à Riom Limagne et Volcans.

## **7. Mission haies**

Bertrand BIGAY rapporte que trois haies vont être plantées début 2023 : Route de Sardon, au stade et près de l'aire de camping-cars. Il rappelle que cette opération est subventionnée par le Conseil Départemental.

## **8. Augmentation du coût de l'énergie**

Bertrand BIGAY alerte les membres du conseil municipal sur les hausses des coûts de l'énergie que pourrait subir la commune et évoque les différentes pistes envisagées pour limiter au maximum ces dépenses :

- A l'école, les programmations de chauffage vont être revues notamment pour les soirs, les week-ends et les vacances scolaires.
- A la mairie, voir pour la pose d'un thermostat.
- A la salle polyvalente, envisager la programmation la mieux adaptée avec les associations.
- Au niveau de l'éclairage public, il est prévu de refaire la traverse en LED avant la fin de l'année et peut-être de modifier les horaires d'allumage.
- Les illuminations de Noël, malgré ce que l'on pourrait penser, ne consomment pas beaucoup. Elles seront malgré tout éteintes le soir à 22 heures et il n'y aura pas de rallumage le matin. Elles fonctionneront du 10 décembre au 03 janvier.

## **9. Commission travaux**

Bertrand BIGAY prévoit de réunir la commission travaux afin de faire le point sur l'état des voiries.

## **10. Commission culture RLV**

Evelyne PARRY rapporte que RLV prévoit de mettre en place un agenda numérique culturel pour informer des manifestations sur le territoire. Un conseil des jeunes est envisagé au niveau de la culture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

**Procès-verbal adopté lors de la réunion du conseil municipal du 4 novembre 2022**

**VOTE :**

**POUR :15**

**CONTRE :0**

**ABSTENTIONS :0**

**A LE CHEIX SUR MORGE, le 4 novembre 2022**

**Le Maire,  
Bertrand BIGAY**

**le Secrétaire de séance,  
Claude-Emmanuel SANCHEZ**

